HISTOIRE ET MÉMOIRE COLLECTIVE DANS LES ÉCOLES DES MINORITÉS FRANCOPHONES

Diane Gérin-Lajoie est sociologue critique de l'éducation et professeure titulaire à OISE (The Ontario Institue for Studies in Education), à l'Université de Toronto, au département de Curriculum, d'enseignement et d'apprentissage et elle est membre du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO) à la même institution. Elle est également membre régulier de l'Observatoire Jeunes et société, de même que membre associé au Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE). Sa recherche porte sur les minorités linguistiques dans les domaines particuliers du rapport à l'identité chez les jeunes des écoles de la minorité et du travail enseignant en contexte minoritaire. Ayant fait de la recherche sur la francophonie canadienne en milieu scolaire pendant plusieurs années, elle s'intéresse présentement aux mêmes questions mais dans le cadre de la minorité anglophone au Québec. Enfin, elle enseigne au niveau des études supérieures, dans les domaines de l'éducation des minorités et de la recherche qualitative.

RÉSUMÉ

L'objectif de ce court article est de discuter de l'importance de l'enseignement de l'histoire en contexte francophone minoritaire au Canada. Disons en premier lieu que c'est à travers leur histoire que les minorités linguistiques arrivent à développer une mémoire collective. En effet, une bonne connaissance de leur passé ne peut que contribuer à une meilleure compréhension des enjeux auxquels font face, de nos jours, les diverses communautés francophones au Canada. Mais l'histoire n'est pas que chose du passé. Au contraire, elle se tisse au jour le jour et elle se voit grandement influencer par les divers changements sociaux qui ont cours. L'histoire pourrait facilement devenir le medium par lequel amener les élèves à se sensibiliser à la réalité des minorités linguistiques et à l'importance à accorder à la langue et à la culture minoritaires dans ces milieux. Mais, à l'heure actuelle, donne-t-on assez de place à l'histoire dans les écoles de la minorité ? Je me pencherai brièvement sur le cas des écoles de langue française en Ontario.

INTRODUCTION

L'objectif de ce court article est de discuter de l'importance de l'enseignement de l'histoire en contexte francophone minoritaire au Canada. Disons en premier lieu que c'est à travers leur histoire que les minorités linguistiques arrivent à développer une mémoire collective. En effet, une bonne connaissance de leur passé ne peut que contribuer à une meilleure compréhension des enjeux auxquels font face, de nos jours, les diverses communautés francophones au Canada. Mais l'histoire n'est pas que chose du passé. Au contraire, elle se tisse au jour le jour et elle se voit grandement influencer par les divers changements sociaux qui ont cours. C'est de cette histoire dont il sera ici question.

L'école représente sans aucun doute un lieu privilégié pour parler de la façon dont le passé a tissé le présent et vient influencer l'avenir des minorités francophones au Canada. On sait depuis longtemps que le mandat l'école de langue française en milieu minoritaire va bien au-delà de la transmission des savoirs et de la socialisation aux valeurs de la société (Gérin-Lajoie, 2011). Que ce soit au niveau national par le biais de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) ou au niveau de la sphère provinciale par le biais des divers Ministères de l'éducation, il semble que l'on s'entend pour dire que le mandat des écoles de langue française est aussi de contribuer au maintien de la langue et de la culture minoritaires. À mon avis, l'histoire pourrait facilement devenir le medium par lequel on pourrait amener les élèves à se sensibiliser à la réalité des minorités linguistiques et à l'importance à accorder à la langue et à la culture minoritaires dans ces milieux. Mais, à l'heure actuelle, donne-t-on assez de place à l'histoire dans les écoles de la minorité ? Je me pencherai brièvement sur le cas des écoles de langue française en Ontario.

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE À L'ÉCOLE DE LA MINORITÉ

La première question que l'on doit se poser est la suivante : pourquoi faut-il enseigner l'histoire aux élèves qui fréquentent les écoles de la minorité francophone ? La réponse à cette question se divise en trois parties. En premier

lieu, je dirai que c'est pour donner l'occasion aux élèves de mieux comprendre comment les événements, les façons de vivre du passé viennent influencer les rapports sociaux d'aujourd'hui chez les minorités francophones ; ici, je fais référence en particulier aux incidents qui ont marqué l'histoire de la minorité linguistique et aux luttes menées dans les diverses communautés francophones pour la reconnaissance de leurs droits. Deuxièmement, il faut enseigner l'histoire pour permettre aux élèves de mieux comprendre la réalité sociale des minorités francophones d'aujourd'hui – réalité qui représente maintenant une francophonie diverse sur le plan de la langue, de la race, de l'ethnie et de la culture et dont il faut tenir compte si l'on veut véritablement comprendre les enjeux de cette nouvelle francophonie. Enfin, troisièmement, l'enseignement de l'histoire a également pour but de développer une mémoire collective et surtout une conscience critique face à la réalité des minorités francophones au Canada, et plus spécifiquement à celle de la province ou du territoire de résidence. Le développement d'une conscience critique chez les élèves va dépendre cependant de la façon dont cette histoire sera présentée dans les programmes et de la façon qu'elle sera enseignée par le personnel des écoles. Il est essentiel en effet que le personnel enseignant réalise d'abord pour lui-même le rôle important que joue l'histoire dans la construction des pratiques sociales et des traditions culturelles (Giroux, 1988).

L'histoire est au cœur même du développement de l'identité collective des minorités linguistiques et d'un sens d'appartenance de groupe et l'école devrait en tenir compte, aussi bien dans ses cours d'histoire que dans les autres sujets enseignés à l'école. Il faut cependant s'interroger sur la nature de cette histoire. Parle-t-on uniquement d'une histoire surtout ancrée dans le passé, qui reconnaît les événements qui ont façonné les rapports sociaux d'une période donnée et qui ont contribué au développement d'une mémoire collective fondée sur ces événements ? Ou parle-t-on d'une histoire davantage contemporaine, qui tient compte de l'évolution des minorités francophones avec un regard sur le passé, mais qui reconnaît d'emblée les changements marqués au sein de ces minorités ? Le choix de la deuxième option m'apparaît la plus appropriée, comme en témoignent mes commentaires précédents. Il faut cependant reconnaître qu'avec ce choix, la question demeure tout de même perplexe. En effet, comment arriver à marier ces deux façons de pensée afin de développer un programme d'histoire qui représente réalistement la nouvelle francophonie ? Comme l'a mentionné Ian Hundey (2007),

> *« Enseigner l'histoire représente un dilemme. Que retenir de l'examen du passé, qu'on pourrait qualifier « d'histoire traditionnelle » et quoi incorporer de la réalité contemporaine qu'on pourrait qualifier « d'histoire postmoderne » ? (p. 121, traduction libre)*

Malgré cette complexité, il s'avère nécessaire de prendre ce virage qu'on pourrait qualifier de « postmoderne », afin de tenir compte de la réalité d'aujourd'hui et par le fait même, de l'histoire de ces autres francophones qui viennent contribuer au développement d'une nouvelle francophonie canadienne. En effet, non seulement faut-il reconnaître la présence de ces « nouveaux » francophones, mais il faut aussi reconnaître leur apport à la collectivité de leur milieu. Cela ne veut pas dire, cependant, que le passé n'a plus d'importance. Au contraire, il demeure impératif de bien connaître le passé des francophones qui ont vécu depuis bien des décennies dans sa province ou dans son territoire. On ne peut pas développer une mémoire collective ni une conscience critique si on ignore les pratiques sociales qui ont façonné, au fil des ans, une minorité linguistique et qui en ont fait ce qu'elle est aujourd'hui. Il faut donc élaborer des programmes d'histoire qui tiennent compte à la fois des aspects d'un passé collectif qui sont essentiels à la compréhension du présent et de tenir compte également de la réalité sociale d'aujourd'hui, car l'histoire se doit de refléter une société en évolution. Il faut donc éviter de fossiliser l'histoire.

Les programmes d'histoire doivent posséder les qualités nécessaires pour que les enseignantes et les enseignants puissent s'en servir de façon adéquate, même si certains et certaines d'entre eux ne possèdent qu'une connaissance limitée, parfois peut-être inexistante dans certains cas, du contexte historique de la réalité dans laquelle ils et elles travaillent et vivent. Car en effet, le personnel enseignant des écoles de la minorité possède lui-même des origines diverses. Il peut s'agir 1) d'individus originaires de la province canadienne où ils travaillent – donc, des membres de la minorité linguistique de cette province ; 2) d'individus originaires d'autres provinces canadiennes à minorité francophone ; 3) d'individus originaires du Québec – donc, des membres de la majorité francophone au Canada ; 4) d'individus de citoyenneté canadienne ou non, d'origines raciales et ethniques diverses.

Deux constats sont donc de mise : 1) le personnel enseignant possède souvent une connaissance assez limitée de la réalité des minorités francophones ainsi que du rôle de l'école dans le maintien et le développement de la langue et de la culture minoritaires et 2) le personnel enseignant possède aussi parfois une connaissance limitée de l'histoire traditionnelle et contemporaine des minorités francophones. Cette deuxième constatation m'amène à conclure que l'enseignement de l'histoire peut donc s'avérer un défi de taille pour certains et certaines d'entre eux. Dans ces conditions, peut-être faudrait-il s'assurer que les divers Ministères de l'éducation au pays veillent à ce que le personnel enseignant qui travaille dans les écoles minoritaires de langue française possède les connaissances appropriées pour enseigner une histoire susceptible

d'amener les élèves à prendre conscience de la réalité des minorités francophones au Canada et à développer leur sens d'appartenance à la communauté.

Dans la section qui suit, j'aimerais discuter brièvement des cours d'histoire dans les écoles de langue française en Ontario. Nous verrons que, dans la plupart des cas présentés, c'est d'abord une vision du passé qui y est présentée, contribuant ainsi à maintenir une version plutôt fossilisée de l'histoire, où une histoire davantage « postmoderne » (mais tenant quand même compte du passé) est pratiquement inexistante (Hundey, 2007). Il est à remarquer, cependant, que le but n'est pas ici de faire une analyse détaillée de ces programmes, mais bien d'en faire un survol afin de donner une idée générale de l'offre de cours d'histoire dans les écoles de langue française de l'Ontario.

LES PROGRAMMES D'HISTOIRE DANS LES ÉCOLES DE LA MINORITÉ EN ONTARIO

Commençons d'abord par préciser que l'histoire n'est enseignée qu'en 7e, année, 8e année, 10e année (cours obligatoire), 11e année (cours optionnels) et 12e année (cours optionnels). Cependant, à l'école élémentaire, on parle de « patrimoine » dans les cours de sciences sociales, et l'on peut trouver certaines références à la francophonie. Mais comme l'objet du présent article consiste à se pencher sur les cours d'histoire, je n'aborderai pas le programme de sciences sociales enseigné dans les écoles élémentaires de langue française en Ontario.

Donc, l'enseignement de l'histoire débute ainsi en 7e et 8e année, à partir d'un programme qui a été révisé en 2004. Les sujets traités en 7e année sont les suivants : l'époque de la Conquête, l'ouverture du Haut-Canada, les conflits extérieurs et un conflit intérieur, celui des rébellions de 1837-1838. En 8e année, les élèves étudient l'établissement de la Confédération, le contexte politique entre 1867 et 1914, l'ouverture de l'Ouest canadien et un dernier sujet intitulé « Le Canada : une société en évolution ». Les thèmes présentés dans ce cours ne portent pas, pour la grande majorité d'entre eux, sur les minorités francophones du Canada ou d'ailleurs, et apparemment encore moins sur les changements démographiques et linguistiques encourus dans les dernières décennies, changements dus en grande partie d'abord par l'industrialisation et par la suite, par une immigration francophone dans les provinces et territoires canadiens.

Au niveau secondaire, nous retrouvons quelques cours d'histoire, dont un obligatoire en 10e année pour le cours théorique et le cours appliqué. Ce cours porte sur l'histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale. La description du programme pour le cours théorique de 10e année du Ministère de l'éducation (2005) se lit comme suit :

> *« Ce cours retrace l'évolution politique, économique, sociale et culturelle du Canada depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours et souligne son rôle sur la scène internationale. Il amène l'élève à prendre conscience des influences internes et externes qui ont façonné l'identité du Canada et de l'Ontario français. » (p.50)*

Dans le cas de ce cours, une attention particulière est portée à la francophonie de l'Ontario. On y parle aussi d'identité, notion qui a vu son importance grandir au fil des ans, en particulier dans le discours officiel en milieu scolaire.

Bien qu'il existe 10 cours en 11e et 12e années, un seul d'entre eux porte sur la minorité francophone de l'Ontario. Il est à noter que ce cours n'est cependant pas obligatoire, pas plus que les neuf autres d'ailleurs. Voilà comment le ministère de l'éducation de l'Ontario (2005) décrit le cours optionnel de 12e année sur la minorité francophone de l'Ontario :

> *« Dans ce cours, l'élève étudie les origines, l'évolution et le maintien culturel de l'Ontario français, du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, et en retrace l'histoire par rapport à celle du Canada, de l'Amérique du Nord et du monde. Ce cours vise à éveiller l'élève à son identité culturelle et à l'inciter à jouer un rôle social, économique, culturel et politique au sein de son groupe, de sa province et de son pays. L'élève utilise diverses ressources pour développer son sens historique et pour explorer le patrimoine franco-ontarien ». (p. 269)*

Ce cours possède donc le contenu nécessaire pour amener les élèves à mieux comprendre la réalité du passé, mais aussi, il faut espérer, la réalité contemporaine et être ainsi en mesure d'en réaliser les enjeux. Il faut ajouter cependant que l'histoire ne constitue qu'un sujet parmi d'autres en 12e année. En effet, les élèves peuvent choisir leurs cours optionnels dans les domaines du droit, de l'économie, de la géographie et de la politique, en plus de l'histoire. Ces multiples choix ne favorisent donc pas nécessairement les inscriptions aux cours d'histoire. De plus, le cours sur la francophonie ontarienne se trouve en compétition avec les neuf autres cours d'histoire aussi au programme.

POUR CONCLURE

L'enseignement de l'histoire devrait être une priorité dans les écoles de la minorité. En Ontario, les élèves ne devraient pas avoir à attendre la 7e année avant de développer une expertise dans ce domaine. Il serait en effet important de commencer en très bas âge à sensibiliser les élèves à la question des minorités

francophones à travers l'histoire. Au palier secondaire, plus de cours d'histoire devraient être obligatoires et parmi ceux-ci, certains portant spécifiquement sur les minorités linguistiques au Canada – non seulement les francophones, mais aussi les anglophones au Québec. Les francophones de l'Ontario ne pourraient que bénéficier de ces ajouts.

J'aimerais revenir sur l'importance pour les Ministères de l'éducation de travailler conjointement avec le personnel enseignant sur cette question. Les enseignantes et les enseignants ne sont pas tous des spécialistes en histoire et ceux qui le sont n'ont peut-être pas été formés dans le domaine des minorités linguistiques. De plus, l'histoire peut aussi s'enseigner à travers d'autres sujets. Tout au long de cet article, l'accent a été mis sur l'enseignement de l'histoire en tant que matière scolaire, mais cela ne veut pas dire qu'il soit impossible d'en dépasser les cadres. De parler de faits historiques lointains ou contemporains qui ont marqué la francophonie canadienne à travers les autres sujets scolaires quand cela s'avère possible est une autre façon de sensibiliser les élèves à la question des minorités linguistiques et aux enjeux qui s'y rattachent. Cela signifie donc que le personnel enseignant, de façon générale, devrait aussi acquérir ou parfaire ses connaissances dans le domaine de l'histoire qui porte des minorités francophones, en mettant bien sûr l'accent sur l'histoire des francophones de leur région.

L'enseignement de l'histoire peut sans aucun doute contribuer au développement des minorités francophones et ce, de diverses façons. En effet, il peut contribuer à une plus forte conscientisation des élèves à la réalité des minorités francophones, ce qui pourrait mener au développement d'une identité francophone et d'un sens d'appartenance à la francophonie chez un plus grand nombre d'élèves. Enfin, l'enseignement de l'histoire pourrait aller jusqu'à développer chez certains élèves une conscience politique des enjeux auxquels font face les communautés francophones qui vivent en milieu minoritaire au Canada et faire de certains élèves les leaders de demain.

RÉFÉRENCES

Gérin-Lajoie, D. (2011). Le rôle complexe de l'école et la construction identitaire des élèves, ds

J. Roque (dir.) *La direction d'école et le leadership pédagogique en milieu francophone minoritaire*. Winnipeg : Les Presses universitaires de St-Boniface : 307-323.

Giroux, H. A. (1988). *Schooling and the Struggle for Public Life : Critical Pedagogy in the modern Age*. Minneapolis : University of Minnesota Press.

Hundey, I. (2007). *9 Habits for Success in Teaching History*. Toronto (ON): Edmond Montgomery Publications Ltd.

Ministère de l'éducation de l'Ontario (2005). *Le curriculum de l'Ontario, 11e et 12e année : Études canadiennes et mondiales*. Toronto : Imprimeur de la Reine.

Ministère de l'éducation de l'Ontario (2004). *Le curriculum de l'Ontario : Histoire et géographie 7e et 8e année*. Toronto : Imprimeur de la Reine.